

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



ma Rx DTP  
complète

Déclaration de Maladie

N° P19- 059574

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6089

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : THIYFA Kama

39 M

Date de naissance : 01.01.58

Adresse :

Tél. : 0681138189

Total des frais engagés : 1268,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age : 1 SEP. 2020

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Maladie Respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09.09.20

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.07.2020 CS			61	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Juste - 15% Pharmacien - 15% Mme Spa Bouchra 15% 08 Bd Nola 15% Jafica</i>	<i>21/09/16</i>	<i>681.70</i>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est censé préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



- Asthme - Allergies
- Pathologie du Sommeil
- Arrêt du Tabac
- Spirométrie - Bronchoscopie
- Tests Cutanés
- Maladies professionnelles

## الدكتور گھضار واصل

- الحقيقة - الحساسية**
- أمراض النوم - الإقلاع عن التدخين**
- الفحص بالمنظار - فحص وظائف الرئة**
- اختبار الحساسية**
- الأمراض المهنية**

Casablanca le : 01/09/2010

pe BENNA Ni METTAH FATIMA ZAHRA



رقم 11. زنقة أبو الحسن العسكري (لافوازبي سابقاً) الطابق 5 (مصعد متوف) الشقة 12 هي المستشفيات - الدار البيضاء.

11, Rue Abou Hassan Askari (ex - Lavoisier) 5<sup>ème</sup> Etage (avec ascenseur), appart. 12, quartier des hôpitaux - Casablanca.

Dr Chakib BENNANI-SMIRE | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 20008881 N° Facture : 20008677 Date facturati 31/08/2020

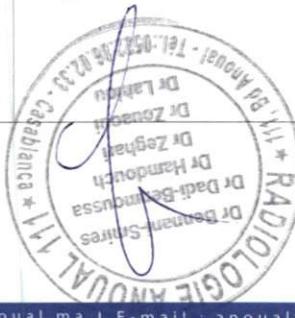
Nom et prénom du patient : Mme BENNANI METTAH FATIMA ZAHRA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
TDM THORACIQUE	1.00	1 200.00	1 200.00
		Sous-Total	1 200.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

**Mille deux cents dirhams** **Total : 1 200.00DH**

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	1200.00 DH
PC N° :		



Dr. GADDAR Wassil

PNEUMOLOGUE

Asthmé - Allergies  
Pathologie du Sommeil

Arrêt du Tabac  
Spirométrie - Bronchoscopie  
Tests Cutanés  
Maladies professionnelles



(6089)

Tele: 0681138989

الدكتور كضار واصل

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

الضيق - الحساسية

أمراض النوم - الإقلاع عن التدخين

الفحص بالمنظار - فحص وظائف الرئة

اختبار الحساسية

الأمراض المهنية

27/07/2020

Casablanca le :

me BENNANI METTAH FATHIA ZOHRA

P

- 51 an

- ATCO de Grippe sévère  
il ya 1 an.

Toux chronique + Rx thorax → Thrag  
Rx thorax → Thrag



TDM fine sans injection coupe

(CD SUP)

رقم 11، زقة أبو الحسن العسكري (الفاوازي سابقًا) الطابق 5 (مصحف متوفى) الشقة 12 في المستشفيات - الدار البيضاء.

11, Rue Abou Hassan Askari (ex - Lavoisier) 5<sup>ème</sup> Etage (avec ascenseur), appart. 12, quartier des hôpitaux - Casablanca.

Urgence

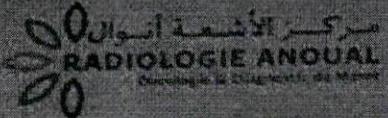
06 77 20 20 24

05 22 860 444

drgaddar@gmail.com

ICE: 00202322000065

Ref 2486



Dr. Chafiq BENNANI SMIES · Dr. Hassan ZIGHARI · Dr. Mohamed HAMDOUCH  
 Dr. Abdellatif ZOUAOUI · Dr. Fatima DADI BENMOUSSA · Dr. Nafissa LAHLOU

Casablanca, le 31 Août 2020

DR. W. GADDAR

Mme. BENNANI METTAH FATIMA ZAHRA

### COMPTE RENDU

#### TDM THORACIQUE

##### Technique :

Acquisition hélicoïdale sans injection de contraste

##### Résultat :

- Absence d'adénopathie médiastinale.
- Absence d'épanchement pleuro ou péri-cardique.
- Absence d'anomalie notable au niveau du parenchyme pulmonaire des deux côtés en dehors d'un micronodule calcifié séqueulaire apical droit.
- A signaler l'existence au niveau du cul de sac costo-diaphragmatiques droit, d'une formation ovoïde, bien limitée, de densité graisseuse, mesurant 20 x 10mm de diamètre, faisant évoquer un lipome.

##### Conclusion :

TDM thoracique ne montrant pas d'anomalie notable en dehors d'un lipome au niveau de la gouttière costo-diaphragmatique droite.



111, Boulevard Anoual Casablanca - Bouskoura - 20100 Casablanca - T. +212 524 46 99 00 - F. +212 524 46 99 01  
 Imagenet du 14/08/2020 à 16:48:00. Date de dernière mise à jour : 14/08/2020 à 16:48:00.

IRM (Scanner) : +212 52 21 86 09 79/06 71 09 54 82 | Fax : +212 52 21 86 09 79 | E-mail : info@anoual.com | www.anoual.com